



## Liste des Servitudes d'Utilité Publique (SUP)

Nom officiel de la servitude	Référence du texte qui permet d'instituer la servitude	Détail de la servitude	Date de l'acte qui a institué la servitude sur le territoire du PLU	Ministère et service responsable de la servitude
PT4 Servitude d'élagage relatives aux lignes de télécommunication	Art. L 651 du Code des Postes et Télécommunications		Décret 86.984 du 19.08.86	France Télécom – Direction Opérationnelle de Narbonne
PT2 Servitude relative aux transmissions radioélectroniques concernant la protection contre les obstacles, les centres d'émission et de réception exploités par l'Etat	Art. L54 à L56, R21 à R26, R39 du Code des Postes et Télécommunications	Liaison hertzienne Montpellièr-perpignan	Décret du 4.02.01974	France Télécom – Direction Opérationnelle de Toulon
I4 Servitude relatives à l'établissement des canalisations électriques	Art. 12 de la loi du 15.06.1906 modifiée par les lois du 19.07.1922, du 13.07.1925, du 4.07.1935, des décrets du 27.12.1925, 17.06 et 12.11.1936 et n°67-885 du 6.10.1967	Ligne 63 K.V. (SNCF) Enserune Lunes-Narbonne	Conventions amiables avec les propriétaires	EDF-GET Languedoc-Roussillon – 20 bis Avenue de Badones prolongée 34500 BEZIERS
EL 2 Servitudes en zones submersibles	Articles 48 à 54 de Code du Domaine Public Fluvial et de la navigation intérieure – Décret du 20.10.1937	Zones submersibles de l'Aude	Décret du 2 Décembre 1964 (article 15)	Ministère de l'Equipement, du Logement des transports et de la Mer Direction Départementale de l'Aude
EL 3 Servitudes de halage et de marche-pied	Articles 15, 16, et 28 du Code du Domaine Public Fluvial et de navigation intérieure. Article 424 du Code Rural	Voir plan des servitudes	Loi du 16 Décembre 1964	Ministère de l'Equipement, du Logement des transports et de la Mer Direction Départementale de Toulouse
JS 1 Servitudes de protection des installations sportives	Loi du 16 Mai 1941 modifiée par la loi n°75.988 du 29 Octobre 1975	Salle polyvalente parcelle A387 – tennis : parcelle A 2402 – terrain de sports : C 2093 – terrain de sports scolaire : C2875		Direction Départementale de la jeunesse et des sports de l'Aude